

**OBJET PLAN DE RELANCE REGIONAL (PRR)  
DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU 2EME APPEL A PROJETS 2012  
(réalisation d'une salle d'activités sportives à Deux-Canons)**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION**

Par Délibération du 28 avril 2012, vous aviez approuvé une liste d'opérations pour lesquelles un financement pouvait être sollicité auprès de la Région dans le cadre du 1er appel à projets lancé au titre du dispositif du Plan de Relance Régional 2010-2014 en faveur des Communes.

La Région a lancé récemment un 2ème appel à projets. Pour être éligibles, les opérations doivent être au stade « Programme » ou « Dossier de Consultation des Entreprises » et relever d'un des domaines suivants :

- écoles du premier degré et jardins d'éveil,
- équipements sportifs de proximité et d'intérêt régional,
- équipements culturels et salles de spectacles,
- patrimoine bâti et architectural,

A ce titre, je vous sou mets le plan de financement prévisionnel de l'opération suivante, susceptible de faire l'objet d'une demande de financement auprès de la Région au titre de 2012 dans le cadre de la 2ème programmation du PRR :

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (HT)	Subvention PRR 2012 à solliciter	Taux	Part Ville	Taux
Réalisation d'une salle d'activités sportives à Deux-Canons (salle de sport et sanitaires ; accessibilité PMR)	280 000 €	196 000 €	70 %	84 000 €	30 %

Je serais éventuellement amené à vous soumettre à nouveau le plan de financement de cette opération, dès lors que le coût prévisionnel de celle-ci serait modifié.

Au vu des éléments qui précèdent, je vous demande :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- de m'autoriser à solliciter la subvention auprès de la Région et à signer tous les documents y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121117-12627-A-DE  
Date de réception préfecture : 23/11/2012

Signé électroniquement par :  
LE MAIRE  
20/11/2012

Gilbert ANNETTE

**OBJET PLAN DE RELANCE REGIONAL (PRR)  
DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU 2EME APPEL A PROJETS 2012  
(réalisation d'une salle d'activités sportives à Deux-Canons)**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N°12/6-27 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur COUDERC Alain, 13ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1** Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération suivante :

Libellé d'opération	Coût prévisionnel (HT)	Subvention PRR 2012 à solliciter	Taux	Part Ville	Taux
Réalisation d'une salle d'activités sportives à Deux-Canons (salle de sport et sanitaires ; accessibilité PMR)	280 000 €	196 000 €	70 %	84 000 €	30 %

**ARTICLE 2** Autorise le Maire à solliciter la subvention auprès de la Région

**ARTICLE 3** Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.

**ARTICLE 4** La recette correspondante sera imputée sur le Budget (chapitre 13 et article 1322).